

**Département  
De La Loire Atlantique  
Commune de  
Saint-Molf**



**Révision du  
PLAN LOCAL D'URBANISME  
DOSSIER D'ARRET**

	Prescription	Arrêt	Approbation
Révision du PLU	22.04.2021	15.01.2025	XX.XX.XXXX

**RENNES (siège social)**

Parc d'activités d'Apigné  
1 rue des Cormiers - BP 95101  
35651 LE RHEU Cedex  
**Tél : 02 99 14 55 70**  
[rennes@ouestam.fr](mailto:rennes@ouestam.fr)

**NANTES**

Bâtiment C, 1<sup>er</sup> étage  
5, Boulevard Ampère  
44470 CARQUEFOU  
**Tél. : 02 40 94 92 40**  
[nantes@ouestam.fr](mailto:nantes@ouestam.fr)

**RAPPORT DE PRESENTATION**  
*Pièce 2.5 – Indicateurs de suivi*





Le suivi sera mené par la Commune de Saint-Molf, sauf concernant les eaux usées et les eaux pluviales (suivi menée par le service Assainissement de CAP Atlantique).

Les indicateurs « Démographie et logement » feront l’objet d’un suivi régulier, au cours de la décennie de mise en œuvre du PLU. Il en va de même pour les indicateurs du « Développement urbain » : en particulier, l’indicateur de « Densité des opérations d’ensemble » sera à évaluer lors de la mise en œuvre de chacune des opérations d’aménagement (en phase opérationnelle), au fur et à mesure des autorisations d’urbanisme.

Les indicateurs « Activité agricole », « Environnement » et « Paysages & patrimoine », dont la source est essentiellement le PLU, pourront être évalués lors du bilan du PLU à terme.

Les indicateurs « Cycle de l’eau » doivent être suivi de manière annuelle concernant les eaux usées.

Enfin, conformément à l’article L153-27 du Code de l’Urbanisme, une évaluation globale du PLU sera établie par délibération du Conseil Municipal, au plus tard 6 ans après l’Approbation du PLU.

Indicateur	Valeur de référence	Source	Objectifs
<b>DEMOGRAPHIE ET LOGEMENT</b>			
Population	2 878 habitants	Insee 2021	3500 habitants d’ici la moitié des années 2030 (PADD)
Construction neuve	28logements/an (2013-2023)	Sitadel	20-21 logements par an
<b>DEVELOPPEMENT URBAIN</b>			
Densité des opérations d’ensemble	19 logements/ha (dernière opération)	Commune (en lien avec les OAP)	Densités différenciées définies dans les OAP
Consommation d’espace	27.5 ha consommés sur la période de référence 2011-2020	base de données Mondiaagnosticartificialisation (état des lieux)  Suivi des projets, sur la base des PC et des PA (évaluation de l’évolution de la consommation d’espace)	Habitat, en extension de l’enveloppe urbaine : un maximum de 5 hectares (PADD)
			Activité économique, en extension de l’enveloppe urbaine : renouvellement urbain uniquement (PADD)
<b>ACTIVITE AGRICOLE</b>			
Nombre de sièges d’exploitation agricoles	17	Observatoire agricole de la Chambre d’Agriculture	Confortation de l’activité agricole Maintien du nombre d’exploitations

Indicateur	Valeur de référence	Source	Objectifs
------------	---------------------	--------	-----------

**ENVIRONNEMENT**

Zones humides	402 ha	Inventaire des zones humides 2022	Protection à hauteur de la valeur de référence
Espaces Boisés Classés	183 ha	PLU	Protection à hauteur de la valeur de référence
Haies inventoriées	98.63 km linéaires	PLU	Protection à hauteur de la valeur de référence
Plans d'eau et mares	59 unités	ABC, inventaire des zones humides	Protection à hauteur de la valeur de référence

**CYCLE DE L'EAU**

Eaux usées	1 station d'épuration (la Turballe)	CAP atlantique	Protection à hauteur de la valeur de référence
------------	-------------------------------------	----------------	--

**PAYSAGES & PATRIMOINE**

Patrimoine (bâtiments)	48 unités	Inventaire communal / PLU	Protection à hauteur de la valeur de référence
Petit patrimoine (croix, puits, four...)	56 unités	Inventaire communal / PLU	Protection à hauteur de la valeur de référence